

## Bulletin d'histoire politique

Greg Robinson, *Un drame de la Deuxième Guerre. Le sort de la minorité japonaise*, Montréal, PUM, 2011, 317 p.

Serge Granger



Volume 21, numéro 2, hiver 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014159ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014159ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Granger, S. (2013). Compte rendu de [Greg Robinson, *Un drame de la Deuxième Guerre. Le sort de la minorité japonaise*, Montréal, PUM, 2011, 317 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 224–226. <https://doi.org/10.7202/1014159ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Greg Robinson, *Un drame de la Deuxième Guerre. Le sort de la minorité japonaise*, Montréal, PUM, 2011, 317 p.

SERGE GRANGER  
*Université de Sherbrooke*  
*École de politique appliquée*

Ce livre de Greg Robinson découle de son œuvre maîtresse *By Order of the President: FDR and the Internment of Japanese Americans* (Harvard University Press, 2001). En ajoutant l'expérience canadienne au phénomène de la déportation interne des ressortissants d'origine japonaise, Robinson nous offre le premier véritable portrait comparatif de cette politique infâme en Amérique du Nord. À la lueur des renseignements confrontés, il apparaît que le gouvernement canadien fut plus dur envers ces ressortissants.

Robinson rappelle le contexte historique de la méfiance envers les Asiatiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment causée par la compétition du marché du travail sur la côte ouest du Canada et des États-Unis. Après l'instauration de politiques discriminatoires envers l'immigration asiatique, la montée en puissance du Japon inquiète un bon nombre d'Américains soucieux de leur propre expansion dans le Pacifique. À la jonction des intérêts américano-japonais sur le Pacifique se trouve Hawaï où la population est 40 % d'origine japonaise. Après sa victoire sur la Russie en 1905, l'expansion japonaise en Corée (1910), en Mandchourie (1931) et en Chine (1937) incite Washington à fortifier Pearl Harbor. L'auteur explique ensuite que la genèse de la décision de déplacer ces personnes est sensiblement la même au Canada et aux États-Unis. Des pressions populaires xénophobes sont manipulées par certains groupes désirant se débarrasser des « Japonais » dans certains métiers (agriculteurs, pêcheurs) pour saisir leur terre ou leur bateau. Des officiers dépourvus de sens éthique, peu désireux de défendre les droits civiques de ces gens, ont finalement cédé aux pressions xénophobes qui furent dévastatrices pour les ressortissants d'origine japonaise. Aux États-Unis, c'est avec une certaine réticence que les autorités, conscientes des écueils légaux, adoptent la déportation

interne de ces citoyens au lendemain de Pearl Harbor. Il y a même des organismes qui se portent à leur défense. Au Canada, cette politique est plus expéditive. Au lendemain de l'attaque japonaise sur Hong Kong, flairant la déposition de cette communauté jugée inassimilable et dangereuse, la pression populaire de l'Ouest pousse les politiciens canadiens à adopter des mesures similaires. Sans se soucier de détails légaux, les Canadiens d'origine japonaise sont relocalisés vers l'Est dans des camps de travail et dépossédés de leurs biens et propriétés. Ces camps dénudés d'infrastructures sanitaires adéquates se transforment en longue salle d'attente sur ce qui advient de la guerre. Le Canada et les États-Unis déclarent la guerre au Japon et entament quatre années de conflit dans lequel deux groupes d'Américano-japonais « s'opposent » face à la guerre. Des objecteurs de conscience feront valoir que tant et aussi longtemps que leurs droits fondamentaux sont brimés, ils refuseront l'enrôlement. D'un autre côté plus de 33 000 serviront dans l'armée américaine. Dès janvier 1945, les camps de travail furent fermés. Au Canada, seule une poignée de ressortissants d'origine japonaise (enrôlés depuis la déclaration à la guerre contre l'Allemagne) est permise tandis que les autorités refusent les volontaires après la déclaration à la guerre contre le Japon. C'est seulement vers la fin du conflit que le Canada acceptera des individus d'origine japonaise. Le refus d'admettre les Japonais dans l'armée canadienne aurait nui à la réintégration dans la société post-guerre, contrairement aux États-Unis. Après des tentatives de déportation massive vers le Japon, c'est seulement en 1949 que le Canada permit à ces citoyens d'origine japonaise de retourner sur la côte ouest.

Peu d'historiens au Québec concentrent leurs recherches sur l'Asie. Ce groupe très restreint peine à démontrer que le Québec est relié à l'Asie. Ce qui m'amène à soulever deux petites faiblesses du livre qui peuvent agacer le lecteur québécois. La première est d'ordre factuel, lorsque l'auteur affirme que le Japon attaque Hong Kong le jour de Noël 1941 (p. 78) et non le 8 décembre (7 décembre à Hawaï compte tenu de la ligne de démarcation du jour). Des centaines de soldats originaires du Québec se trouvent à Hong Kong pour protéger l'Empire britannique lors de l'attaque japonaise qui déclenche la guerre entre le Canada et le Japon. Assez étrange pour un historien de la trempe de M. Robinson de dissocier l'attaque de Pearl Harbor et celle de Hong Kong lorsque l'on sait que ces attaques furent simultanées (tout comme celle orchestrée aux Philippines). Sans toutefois accuser l'auteur d'américano-centrisme, il est important de se rappeler que l'offensive japonaise dans le Pacifique ne se limite pas à Pearl Harbor, d'autres pays existent. Ainsi on évitera des phrases comme « Après Pearl Harbor, ce sentiment général visant à exclure les Nisei (Japonais de deuxième génération) du service militaire (canadien) se renforça encore » (p. 219) ou « Le nombre de Canadiens japonais habitant la

Colombie-Britannique passa ainsi de 2100 avant Pearl Harbor (...)» (p. 271). Robinson affirme également que la déportation de 110000 personnes d'origine japonaise vers l'intérieur américain s'opère au printemps 1942 (p. 129) tandis que plus loin dans le livre (p. 143) nous apprenons que c'est seulement dans la deuxième moitié de l'année que la déportation débute. La deuxième faiblesse est plus agaçante et, malheureusement, c'est le chapitre réservé au Québec qui se limite à 13 pages. Robinson n'utilise que très peu les ouvrages québécois qui portent sur l'Asie et le Japon. Certes, les écrits de Forest E. La Violette (pionnier des études ethniques au Canada) sont abondamment utilisés ainsi que des mémoires de maîtrise qui portent sur la communauté japonaise de Montréal mais en élargissant ses sources Robinson aurait pu aborder le rôle de l'ONF (complètement ignoré) dans la propagande anti-japonaise avant et pendant la guerre. Également, l'utilisation de sources régionales, notamment celle de Farnham où 300 Canadiens d'origine japonaise furent « placés » en attente de la reprise d'une vie normale, aurait permis de mieux comprendre la naissance de cette communauté au Québec.

Néanmoins, nous devons nous réjouir de l'arrivée de ce livre qui accentue l'internationalisation de l'histoire québécoise. Celles du Canada et des États-Unis étant déjà bien entamées et documentées, l'historiographie québécoise s'enrichit graduellement d'ouvrages de la sorte. Chapeau aux traductrices pour un ouvrage accessible et bien étoffé. Considérant que l'objectif du livre consiste à comparer les politiques canadienne et américaine sur le traitement réservé aux personnes d'origine japonaise, on peut dire que Robinson réussit à démontrer les similitudes et les différences d'une politique infâme.